

L'UNIOPSS EN BREF

RAPPORT D'ACTIVITE 2009



L'Uniopss en bref

Enjeux actuels	4
Histoire	5
Réseau	7

Activité de l'Uniopss

Bilan de l'activité 2009	8
Prospective	10
Défendre la solidarité	
<i>Lutte contre les exclusions</i>	12
<i>Enfance/ Jeunesse/ Familles</i>	14
<i>Santé</i>	16
<i>Personnes âgées / Personnes handicapées</i>	18
<i>Aide à domicile ou à partir du domicile</i>	20

Promouvoir le modèle associatif

<i>Europe</i>	22
<i>Vie associative</i>	24
<i>Organisation territoriale</i>	26
<i>Emploi/ Ressources humaines</i>	28
<i>Gestion financière / Tarification</i>	30
<i>Communication</i>	32
<i>Economie des politiques sociales</i>	34
<i>Cnar</i>	35

Comptes 2009	36
---------------------	-----------

Glossaire	37
------------------	-----------

Organigramme	38
---------------------	-----------

Gouvernance	39
--------------------	-----------



Le paysage autour de nous change, vite et en profondeur : crise des « subprimes » et ses suites, réformes qui touchent tous les secteurs de la vie sociale, creusement des déficits publics et mesures de rigueur, application du droit européen de la concurrence, début de rapprochement des problématiques sociales et des problématiques écologiques...

Il faut « s'adapter », telle est la règle. Elle devient permanente. Les besoins sociaux croissent, de nouveaux risques apparaissent. Il faut combiner traitement de masse et accompagnement de plus en plus personnalisé. Il faut toujours plus de professionnalisme sans jamais oublier l'entretien de la flamme humaniste et militante.

Difficile, aujourd'hui, dans ce bouillonnement, de discerner les lignes du futur et, par là, de contribuer à relever le niveau de confiance dont on entend dire qu'il n'est guère élevé dans notre pays. En seraient responsables les individualismes, les corporatismes, la perte de crédibilité des institutions, la peur de l'avenir. Et pourtant, ce dont nous pouvons témoigner, c'est de l'implication de millions de nos compatriotes, salariés et bénévoles, dans le service des autres, c'est le jaillissement continu d'une innovation sociale jamais épuisée, c'est d'un monde associatif de plus en plus conscient de sa responsabilité de corps intermédiaire dans une société démocratique.

C'est à ces défis, à ces contradictions, à ces urgences que l'Uniopss, avec tous ses adhérents, nationaux, régionaux et locaux tente de s'attaquer, appuyée sur une expérience de 62 ans et sur des valeurs dont l'actualité est plus vive que jamais.

Cette nouvelle formule de notre Rapport annuel d'activité tente de montrer cela, simplement et concrètement. Je souhaite qu'il vous permette de nous mieux connaître.

Dominique BALMARY
Président de l'Uniopss

1947-1955

Modernisation et professionnalisation des œuvres de bienfaisance

En créant l'Uniopss en 1947, les œuvres de bienfaisance se dotent d'une organisation pluraliste susceptible de regrouper leurs différentes affinités idéologiques ou philosophiques. Ses fondateurs portent une vision globale de la société, un humanisme de conviction qui lutte contre une vision trop mécaniste de l'État. L'Uniopss souhaite jeter un pont entre les œuvres privées et l'État, en particulier le système de Sécurité sociale nouvellement créé.

En se fédérant et en adoptant un discours commun à travers l'Uniopss, les œuvres privées vont devenir un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, d'abord par leur compétence technique, ensuite par leur capacité à organiser le dialogue favorisée par la décentralisation.

Personnalités des débuts de l'Uniopss

Jean RENAUDIN, 1^{er} Directeur :

« Nous sommes arrivés à un moment où nous devons fonder notre propre signification. »

Serge OBERLIN, 1^{er} Président :

« Les œuvres privées doivent passer de la notion de charité à celle de solidarité »

1955-1975

Interface entre pouvoirs publics et associations

Avec son nouveau directeur, Robert Prigent, l'Uniopss tend à renforcer sa compétence technique. Face aux nouveaux interlocuteurs issus du remaniement général des échelons départementaux et régionaux de l'action sociale, la recherche de son expertise favorise le dialogue.

Plus revendicative, l'Union cherche à faire entendre la voix des exclus, des personnes âgées et des handicapées, segments « oubliés » de la population, notamment lors des négociations de Grenelle en 1968. Dénonçant les inégalités que la société compense de moins en moins, l'Uniopss contribue à l'invention de modalités de prise en charge de ces populations en « difficultés sociales » en intervenant notamment sur l'élaboration de trois lois sociales d'importance :

- la **loi hospitalière de 1970**, qui instaure notamment un service public hospitalier,
- la **loi de 1975 sur le secteur social et médico-social**, apportant une certaine souplesse au secteur associatif,
- la **loi de 1975 en faveur des personnes handicapées**.

Désormais les associations assument pleinement un rôle militant.

1947

Création de l'Uniopss

1950

Reconnaissance officielle

1972

Reconnaissance d'utilité publique

1975

Loi sur le secteur social et médico-social

1945

Création de la Sécurité sociale

1970

Loi hôpital

1975

Loi handicap

1975-1985

Mobilisation face à la crise

Le nouvel humanisme de l'Uniopss se concentre sur la **militance associative**, développée par son nouveau directeur, Henri Théry. Il s'agit de promouvoir le secteur associatif en tant qu'idéal des relations humaines, dont les quatre critères sont : liberté d'adhésion, gestion démocratique, non lucrativité et indépendance vis-à-vis de l'État. Ce projet associatif s'inscrit dans le projet social collectif.

Dans un contexte économique difficile, l'Uniopss continue de militer pour restituer une place aux personnes en marge de la société en refusant de se borner à l'assistance. Elle se mobilise en vue d'améliorer et de relayer sur le terrain les multiples dispositifs sociaux publics.

L'expertise du secteur associatif est désormais reconnue comme nécessaire à la prise de décision, notamment avec la création en 1983 du Conseil national de la vie associative, placé auprès du Premier Ministre.

Avec son nouveau président, François Bloch-Lainé, l'Uniopss souhaite le processus de **décentralisation** engagé en 1982, mais en veillant à ce qu'il préserve l'esprit de concertation ainsi que la présence de l'État dans la politique d'action sociale. Il s'agit par là d'éviter tant un cloisonnement trop grand de l'action sociale que l'instauration d'inégalités territoriales, ce qui aboutira à une loi particulière de 1986 sur laquelle l'Union entendra peser.

1985-2010

Entre opérateurs publics et acteurs lucratifs, une action spécifique

L'Uniopss s'attelle au défi de la lutte contre l'exclusion : la mise en œuvre du RMI en 1988 permet aux associations de porter un projet politique de fond, la reconnaissance d'un droit à l'insertion. Ainsi, elles pèseront de tout leur poids pour soutenir la loi Besson sur le droit au logement en 1990.

1997 inaugure le lancement de grands chantiers sociaux par le gouvernement Jospin, qui aboutissent à d'importantes lois sociales : loi exclusion (1998), loi instaurant la CMU (1999) et la loi SRU (2000).

La décentralisation trouvant ses limites en particulier financières, l'Uniopss milite avec son nouveau président depuis 92, René Lenoir, en faveur d'une clarification des compétences pour un meilleur pilotage sur le territoire des politiques d'action sociale.

Récemment, l'Uniopss a été amenée à redonner à son projet une ambition politique forte, en affirmant les valeurs de primauté de l'individu et de ses droits lors de deux processus législatifs :

- la **loi 2002-2 sur le secteur associatif** (révision de la loi de 75),
- la **loi handicap de 2005**.

Aujourd'hui, l'enjeu pour l'Uniopss est d'accompagner le changement pour que la protection de l'individu reste la valeur essentielle de la société, un combat qui se mène aussi à l'échelon européen.

1986
Loi de décentralisation
particulière au secteur

2002
Loi 2002-2 sur le secteur
associatif (réforme de la loi de 75)

1982

Processus de
décentralisation

1988

RMI
Loi Besson
sur le logement

1997

Loi exclusion
CMU

2005

Loi handicap
Loi SRU

L'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) est une **association loi 1901 reconnue d'utilité publique**.

Une tête de réseau

Présente sur tout le territoire, elle regroupe 25 000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, au travers de :

- **23 Uriopss** (Unions régionales) ;
- **104 fédérations et unions nationales** de défense et de promotion des personnes, de gestion d'établissements et de services, de soutien aux activités sociales, sanitaires, médico-sociales et socio-judiciaires.

Ses missions

- **Organiser une concertation et une représentation transversales et globales** aux secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale (personnes âgées, personnes handicapées, enfance famille, pauvreté exclusion- santé...).
- **Valoriser le secteur à but non lucratif de solidarité**, en France et en Europe, et contribuer à sa modernisation.
- **Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles** dans la construction des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics territoriaux et les associations du secteur.
- **Rassembler le monde associatif dans un environnement de plus en plus mouvant.**
- **Observer l'évolution de la réalité et des politiques sociales, et organiser une réflexion prospective.**

Ses orientations

- **Participer à l'évolution de l'environnement national et européen :**
 - Pour répondre aux besoins croissants, défendre la solidarité en matière de santé et d'action sociale et médico-sociale.
 - Avec la décentralisation, porter nos valeurs sur l'ensemble du territoire.
 - Construire une Europe solidaire.
- **Construire un modèle d'entreprise sociale, économique et politique fondé sur les valeurs associatives :**
 - Exprimer le bien commun, le porter haut et fort.
 - Promouvoir les valeurs associatives.
 - Favoriser la participation de tous à la transformation sociale.
- **Unir nos forces pour développer une nouvelle appartenance et de nouveaux liens :**
 - Développer collectivement nos missions et notre représentation, au plan européen, national et régional.
 - Agir dans la complémentarité.
- **Créer une large alliance autour des valeurs de solidarité.**

<ul style="list-style-type: none"> ■ ACIS FRANCE ■ ADESSA A DOMICILE ■ ADMR UNION NATIONALE ■ ADVOCACY FRANCE ■ AIDE AUX JEUNES DIABETIQUES ■ AMICALE DU NID ■ ASSOCIATION DE VILLEPINTE ■ ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX FAMILLES ET D'ACTION EDUCATIVE (ADAFEA) ■ ASSOCIATION DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE ■ ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP) ■ ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RESEAUX (AIRE) ■ ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANÇAISES (ALF) ■ ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (APF) ■ ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM) ■ ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRE MEDICO-PEDAGOGIQUES (AFCMPP) ■ ASSOCIATION GENERALE DE RETRAITES PAR REPARTITION (AG2R) ■ ASSOCIATION JEUNESSE CULTURE LOISIRS ET TECHNIQUE (JCLT) ■ ASSOCIATION LE MOULIN VERT ■ ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES ■ ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA) ■ ASSOCIATION NATIONALE DES INTERVENANTS EN TOXICOMANIE ET EN ADDICTOLOGIE (ANITEA) ■ ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT DEFICIENTS VISUELS (ANPEA) ■ ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE) ■ ASSOCIATION RESIDENCES ET FOYERS (AREFO) – ASSOCIATION DE RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (ARPAD) ■ ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM) ■ AUDIENS 	<ul style="list-style-type: none"> ■ CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (CCMSA) ■ CAISSE GENERALE DE RETRAITE DES CADRES PAR REPARTITION (CGRCR) ■ CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE (COS) ■ CIMADE ■ CITOYENS ET JUSTICE ■ CLARA ■ COMITE NATIONAL DE LIAISON DES ASSOCIATIONS DE PREVENTION SPECIALISEE (CNLAPS) ■ COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITE SAINT-VINCENT DE PAUL ■ CONFEDERATION DES UNIONS REGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI) ■ CONGREGATION DES SŒURS HOSPITALIERES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE ■ CONGREGATION DES SŒURS NOTRE DAME DE CHARITE DU BON PASTEUR ■ CONVENTION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANT (CNAPE) ■ CROIX ROUGE FRANÇAISE ■ EMMAÛS FRANCE ■ ENFANCE ET MUSIQUE ■ FAMILLES RURALES FEDERATION NATIONALE ■ FEDERATION D'AIDE A LA SANTE MENTALE CROIX MARINE ■ FEDERATION DE COMITES ET ORGANISMES D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'EMPLOI (COORACE) ■ FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE ■ FEDERATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ETABLISSEMENTS DE READAPTATION POUR HANDICAPES (FAGERH) ■ FEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL) ■ FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF) ■ FEDERATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE ■ FEDERATION FRANÇAISE DES EQUIPES SAINT-VINCENT ■ FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE (FNARS) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE/ CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP/CSF) ■ FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES AGEES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF) ■ FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSGANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT – GENS DU VOYAGE) ■ FEDERATION DES PACT-ARIM ■ FEDERATION NATIONALE DES AINES RURAUX ■ FEDERATION NATIONALE DES ECOLES DE PARENTS ET DES EDUCATEURS (FNEPE) ■ FEDERATION NATIONALE DES ETABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION A DOMICILE (FNEHAD) ■ FEDERATION NATIONALE DES FOYERS D'ACCUEIL POUR FAMILLES DE MALADES HOSPITALISES (FNAFAFMH) ■ FEDERATION NATIONALE D'HEBERGEMENT VIH ET AUTRES PATHOLOGIES ■ FEDERATION NATIONALE POUR L'INSERTION DES PERSONNES SOURDES ET DES PERSONNES AVEUGLES EN FRANCE (FISAF) ■ FONDATION ABBE PIERRE ■ FONDATION CLAUDE POMPIDOU ■ FONDATION D'AUTEUIL ■ FONDATION DE FRANCE ■ FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT ■ FONDATION DIACONESSES DE REUILLY ■ FONDATION LA VIE AU GRAND AIR ■ FONDS SOCIAL JUIF UNIFIE ■ FRANCE TERRE D'ASILE ■ GROUPE MALAKOFF MEDERIC ■ GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES PHYSIQUE (GIHP) ■ HABITAT ET HUMANISME ■ HOMEOPATHES SANS FRONTIERES ■ L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES PHYSIQUES (L'ADAPT) ■ L'ARCHE EN FRANCE ■ LES PETITS FRERES DES PAUVRES ■ LES RESTAURANTS DU CŒUR ■ LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER 	<ul style="list-style-type: none"> ■ MEDECINS DU MONDE (MDM) ■ MOUVEMENT DU NID ■ MUTLOG ■ ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS ■ PRO BTP - RMS ■ RELIGIEUSES DANS LES PROFESSIONS DE SANTE (REPSA) ■ SOS AMITIE FRANCE ■ SOS VILLAGES D'ENFANTS ■ SECOURS CATHOLIQUE ■ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS ■ SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL-LOUISE DE MARCILLAC – CONSEIL NATIONAL DE FRANCE ■ UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HEBERGEMENT SOCIAL (UNAFO) ■ UNION FEDERATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET D'ASSISTANTES MATERNELLES (UFNAFAAM) ■ UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE (UFCS) ■ UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV) ■ UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE) ■ UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX (UNAFAM) ■ UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS ET CEREBROLESES (UNAFTC) ■ UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPEES MENTALES (UNAPEI) ■ UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA) ■ UNION NATIONALE DES CLLAJ ■ UNION NATIONALE MUTUALISTE DES INITIATIVES SOCIALES (UNMIS) ■ UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ) ■ VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE ■ VOIR ENSEMBLE
--	--	--	---

23 URIOPSS

<p>ALSACE www.uriopss-alsace.asso.fr</p> <p>AQUITAINE www.uriopss-aquitaine.asso.fr</p> <p>AUVERGNE - LIMOUSIN www.uriopss-auvergnelimousin.asso.fr</p> <p>BASSE NORMANDIE www.uriopss-basse-normandie.asso.fr</p> <p>BOURGOGNE www.uriopss-bourgogne.asso.fr</p> <p>BRETAGNE www.uriopss-bretagne.asso.fr</p> <p>CENTRE www.uriopss-centre.asso.fr</p> <p>CHAMPAGNE-ARDENNE www.uriopss-ca.asso.fr</p>	<p>FRANCHE-COMTE www.uriopss-f-comte.asso.fr</p> <p>GUADELOUPE</p> <p>HAUTE NORMANDIE www.uriopss-hautenormandie.asso.fr</p> <p>ÎLE DE FRANCE www.uriopss-idf.asso.fr</p> <p>LANGUEDOC-ROUSSILLON www.uriopss-lr.asso.fr</p> <p>LORRAINE www.uriopss-lorraine.asso.fr</p> <p>MARTINIQUE www.uriopss-martinique.asso.fr</p> <p>MIDI-PYRENEES www.uriopss-midi-pyrenees.asso.fr</p>	<p>NORD PAS DE CALAIS www.uriopss-npdc.asso.fr</p> <p>PAYS DE LA LOIRE www.uriopss-pdl.asso.fr</p> <p>PICARDIE www.uriopss-picardie.asso.fr</p> <p>POITOU-CHARENTES www.uriopss-poitou-charentes.asso.fr</p> <p>PACA ET CORSE www.uriopss-pacac.asso.fr</p> <p>LA RÉUNION www.uriopss-reunion.asso.fr</p> <p>RHÔNE ALPES www.uriopss-ra.asso.fr</p>
---	---	--

Groupement associé

AGIRC-ARCCO

BILAN DE L'ACTIVITÉ



2009, année de rupture. Pour quelle(s) refondation(s) ?

Sous l'effet conjugué de la présence de la France dans l'Union européenne, de la crise économique et financière, de la lourdeur des déficits publics d'un côté, de la nécessité de décloisonner les dispositifs, de mieux répondre aux besoins des personnes, de mieux distribuer l'enveloppe disponible de l'autre, les réformes ont été nombreuses dans le secteur de la solidarité.

Ce n'est pas de simples adaptations dont il est question mais bien de véritables mutations. L'année 2009 a été rythmée par une certaine « dynamique du changement ». Une nouvelle régulation se met en place dont de nombreux aspects bouleversent le paysage. Elle prend appui sur plusieurs entrées qui, toutes additionnées, font de ses multiples réformes le fondement de nouvelles pratiques. Citons sans prétendre à l'exhaustivité :

- La transposition de la directive services. Un travail spécifique a été conduit et sera poursuivi autour des « services à la personne – aide à domicile » et de la « petite enfance » qui n'ont finalement pas été exclus du champ de la directive services.
- La réforme de l'État et celle à venir des collectivités territoriales. Ces réformes aboutiront-elles à mieux articuler l'action des décideurs et financeurs publics afin d'apporter des réponses cohérentes à la population ? Dans le contexte des problèmes économiques et financiers, ces réformes, déjà bien avancées pour l'État, en cours d'élaboration pour les collectivités territoriales, vont certainement peser sur le secteur de la solidarité. La vigilance s'impose donc pour que l'architecture finale qui en résultera soit plus lisible pour le citoyen, plus juste dans la répartition de la fiscalité et des compensations apportées par l'État de façon à ce que chaque collectivité puisse assumer les compétences qui lui sont dévolues. Enfin, et peut-être surtout, l'ensemble des acteurs de la solidarité doit exercer sa responsabilité pour éviter que « le social soit une variable d'ajustement » privilégiée.
- La mise en œuvre progressive de la loi Hôpital, santé, patients, territoires (HPST) et la création des Agences Régionales de Santé (ARS). Loi fondatrice pour les secteurs de santé et médico-social certes, mais également pour le social du fait des dispositions globales qu'elle contient. L'objectif qui vise à mieux articuler les différentes politiques et acteurs engagés dans la santé permettra-t-il de prendre en compte les spécificités du secteur médico-social et du secteur social qui lui relève de la compétence de l'État (Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) et des départements ? La nouvelle régulation mise en place par cette loi pour l'ensemble du secteur de solidarité fera-t-elle des associations de simples prestataires ou sera-t-elle l'occasion d'un renouvellement du partenariat entre associations et collectivités qui s'appuierait sur l'intérêt général ?
- La régulation financière, budgétaire et tarifaire fait l'objet d'une remise en question. Il s'agit pour les pouvoirs publics de maîtriser les dépenses mais aussi « d'encourager la diminution » des interlocuteurs pour « améliorer la qualité du dialogue de gestion ». La promotion des Contrats Pluri Annuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et l'impulsion à se regrouper (regroupement volontaire au nom de l'actualisation du projet social ou obligé), sont présentés comme les moteurs de cette recomposition. S'y ajoute une réforme de la tarification. Après la tarification à l'activité, se généralise l'idée d'une tarification à la personne ou à la place qui crée ou vont créer de nouvelles règles d'élaboration des budgets. Comment concilier gestion et projet ; accompagnement individuel et soutien collectif ? L'utilisateur se verra-t-il proposer une prestation standard ou un accompagnement adapté ? La mixité sociale reste-t-elle un objectif des pouvoirs publics ? Etc.

BILAN DE L'ACTIVITÉ

- Une montée progressive de l'évaluation dans le secteur social et médico-social, qui vient compléter l'accréditation dans le sanitaire, comme techniques de développement permanent de la qualité. La notion générale d'évaluation durera. Ce n'est pas une mode. C'est un nouveau cycle qui s'ouvre avec l'ensemble des réformes évoquées dans lequel l'évaluation doit prendre une place déterminante. Rien n'est encore arrêté définitivement. L'important pour l'évaluation des établissements et services sociaux et médico sociaux (ESSMS) est qu'elle doit permettre d'accompagner dans la durée la qualité du service rendu dans une vision dynamique s'appuyant sur une démarche continue. La certification et l'accréditation ne correspondent pas dans leurs modalités à cet objectif. Entrer dans l'évaluation, si ce n'est déjà fait, est donc absolument nécessaire.
- Les évolutions législatives ou réglementaires touchant l'ensemble des dispositifs de l'action sanitaire et sociale. Chaque secteur est concerné par une adaptation plus ou moins forte des dispositifs qui l'encadrent. Quelques flashes :
 - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion : citons la bataille pour les jeunes éloignés de l'emploi, le chantier de refondation du dispositif d'accueil et d'accompagnement des personnes sans abris (hébergement et accès au logement).
 - Enfance-jeunesse-familles : prenons acte d'une poursuite de la rénovation dans la petite enfance, au cœur des préoccupations politiques du fait des besoins importants d'accueil. Veillons à ce que dans les propositions, la qualité, la sécurité et la professionnalisation restent des priorités. Dans la protection de l'enfance et de la jeunesse, les acteurs ne s'approprient pas toujours facilement la mise en œuvre des lois du 5 mars 2007. Un suivi particulier est à accorder au projet de refonte de l'ordonnance de 1945.
 - Santé : l'année a été marquée par la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST). Le texte est en partie directement applicable et pour le reste de nombreux textes réglementaires sont attendus. A cette occasion, sous l'impulsion de la Fehap, et avec la Croix rouge et la Mutualité française, l'Uniopss a travaillé sur deux nouveaux concepts : l'Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) et l'Établissement et services sociaux et médico sociaux privé d'intérêt collectif (ESmsPIC), qui visent à promouvoir l'offre privée non lucrative. Il reste maintenant à leur donner du contenu à l'occasion de l'élaboration des décrets.
 - Personnes âgées et personnes handicapées : au sujet de l'aide à l'autonomie, le projet de création d'un 5^{ème} risque de protection sociale est en jachère. L'Uniopss reste convaincue qu'il faut garder cet objectif ambitieux tout en prenant en compte les difficultés liées à sa mise en place et particulièrement du point de vue des financements.
 - Aide et les soins au domicile et à partir du domicile : nous pointerons le paradoxe des politiques publiques en mettant en exergue la situation particulière des services d'aide à domicile aux personnes vulnérables et fragiles qui se trouve dans la tourmente.

Un nouveau paysage, c'est certain. Une nouvelle régulation, oui. La nécessité d'adapter les pratiques institutionnelles, tant du côté des décideurs et financeurs publics que du côté des acteurs de terrain, en découle. Ces réformes, dont beaucoup étaient nécessaires, créent-elles les conditions d'une refondation positive, responsabilisante au service des personnes ?

Pour notre Union, l'année 2009 s'est terminée sur un questionnement traduit lors du 30^{ème} congrès de janvier 2010 : « Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ? ». Tel est bien l'enjeu.

Citons Dominique Balmarty, Président de l'Uniopss : « (...) dans le tourbillon des réformes qui s'est emparé de notre pays, l'association de solidarité est plus que jamais mise en tension entre les appels du marché et les volontés de l'État. L'association de solidarité, facteur social de la cohésion sociale en cette période de crise, mais aussi corps intermédiaire historique d'une démocratie qui cherche à refonder sa légitimité, a son mot à dire ». Prenons la parole, individuellement mais aussi collectivement pour contribuer à bâtir l'avenir.

Hubert ALLIER
Directeur général de l'Uniopss

PROSPECTIVE & ACTIVITÉ

Une démarche globale de prospective appliquée

Dans le cadre de la **mission de prospective** créée en 2004, l'Uniopss a construit des passages :

- entre l'analyse théorique du système social et la pratique terrain des réalités sociales ;
- entre segments de réforme et compréhension globale des évolutions à l'oeuvre
- et entre actualité vécue et projets possibles pour l'avenir.

En 2009, les travaux de la mission de prospective de l'Uniopss ont suivi les trois orientations :

- Renforcer les liens d'appartenance au sein de l'Union.
- Développer la réflexion sur l'évolution des besoins sociaux et l'avenir de la protection sociale.
- Rendre l'Uniopss et les valeurs qu'elle porte plus visibles dans la société.

Actions 2009

« Faire société », Ed. Dunod - Préparation de la publication

Cette publication décrit les enjeux actuels comme un contexte, tout en proposant le plus clairement possible des accroches pour aborder le rôle des associations :

- un chapitre introductif, sur "les associations de solidarité et le changement : une question de démocratie" ;
- une première partie sur des questions sociétales générales : "le fait associatif dans l'économie sociale"; "la dimension politique des associations"; "la démocratie participative"; "protection sociale et citoyenneté";
- une seconde partie sur l'environnement institutionnel du secteur : "association et concurrence" ; "les associations dans les politiques sociales et médico-sociales"; "territoires et associations" ; "la lente construction d'une Europe plus sociale" ;
- une troisième partie sur les actions possibles : "les associations et l'Europe" ; "les associations face aux nouvelles formes de régulation" ; "les associations : une autre gestion des ressources humaines"; "les associations : un projet citoyen" ; "dans quel monde invitons-nous les enfants et les jeunes à faire société ? ».

Les auteurs, membres du Conseil de prospective ou acteurs impliqués, présentent une contribution collective au débat. Avec des réflexions plus conceptuelles, pour prendre du champ par rapport à la formulation usuelle des sujets selon l'actualité, mais aussi un écho à la réalité concrète vécue par les associations, et l'affirmation de convictions fortes sur le modèle associatif.

30^{ème} Congrès de l'Uniopss : une thématique identitaire et un Manifeste

La mission de prospective a engagé la préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss. La réaffirmation de la référence au principe de solidarité dans la protection sociale et dans la cohésion sociale supposait de nouveaux développements au Congrès. La crise d'abord financière, puis économique et sociale, a inscrit cette préparation dans un contexte particulier : comment cette crise allait-elle peser sur la situation sociale et sur les politiques publiques ?

Le Congrès de l'Uniopss de janvier 2010, sur « Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ? » a finalement adopté un projet identitaire et prospectif : le thème central était celui de la place du non lucratif et de la solidarité dans une société marchande qui exclut, avec le projet de nommer les défis et les choix possibles, dans une période de grande mutation. Dans un contexte morose, avec une réduction des marges de manœuvre, la

PROSPECTIVE & ACTIVITÉ

construction du thème général et des plénières de ce Congrès a cherché à affirmer les choix possibles du mouvement associatif.

Perspectives 2010

L'année 2010 est une année charnière. Il s'agit de capitaliser une étape et de poser les bases des travaux à venir.

Plusieurs projets sont en constructions afin de :

- développer la fonction de débat et d'agitation du "terrain" des associations reliées à l'Uniopss, en mobilisant les "cercles" existants (équipe, Uriopss, commissions,...) ;
- lancer des recherches actions, pour approfondir certains sujets ;
- consolider le volet "prospectif" des travaux du Conseil et de la mission ;
- construire le lien avec les partenaires publics et privés de l'Uniopss.

Prospective

Président du Conseil de prospective :

Pr. Robert LAFORE, professeur de droit public à l'université de Bordeaux (IEP)

Animatrice du Conseil de prospective de l'Uniopss et de la mission de prospective à l'Uniopss :

Christine CHOIGNOT, adjointe au directeur général de l'Uniopss.

Membres du Conseil de prospective :

Hubert ALLIER, directeur général de l'Uniopss

Edith ARCHAMBAULT, professeur émérite à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, membre du Centre d'économie de la Sorbonne

Christine ATTALI-MAROT, responsable du partenariat, de la politique de la ville et des publications à l'association Enfance et Musique, présidente de la commission Petite enfance de l'Uniopss

Dominique BALMARY, président de l'Uniopss

Jean-Claude BARBIER, sociologue - directeur de recherche au CNRS, membre du Centre d'économie de la Sorbonne

Jean-MICHEL BLOCH -LAINE, inspecteur général des finances honoraire, président d'honneur et administrateur de l'Uniopss, membre du CESE

Francis CALCOEN, président de l'Uriopss NPdC et de la CPCA NPdC

Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT, Inspectrice générale honoraire des Affaires sociales

Henry NOGUES, professeur émérite de sciences économiques de l'université de Nantes

Johan PRIOU, directeur Uriopss Centre

Deux axes d'intervention de l'Uniopss

DEFENDRE LA SOLIDARITE

Face à la menace d'érosion de la solidarité, alerter et agir aux niveaux national et européen pour promouvoir une conception solidaire de la politique de santé, d'action sociale et médico-sociale.

PROMOUVOIR LE MODELE ASSOCIATIF

Construire un modèle d'entreprise sociale, économique et politique fondé sur les valeurs associatives : solidarité, primauté de la personne et intérêt général.

Bataille pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi

Constat

- En France, on dénombre, en 2007, 8 millions de personnes pauvres, soit plus de 13% de la population. La pauvreté a augmenté brutalement depuis 2008 avec la crise financière puis économique.
- Les politiques publiques mises en place pour lutter contre la pauvreté ont été marquées, ces trois dernières années, par de grandes réformes : le RSA, Grenelle de l'insertion, DALO, Chantier national prioritaire pour le logement et l'hébergement...

Actions 2009

Imposer les jeunes les plus en difficulté sur l'agenda politique

L'Uniopss a été nommé Membre de la commission nationale de concertation sur la jeunesse. Le livre vert publié a fait l'objet d'une concertation que l'Uniopss salue. Au final, il comporte de nombreuses mesures positives. S'il est appliqué, il permettra un pas en avant en faveur de la jeunesse. On peut toutefois s'interroger sur les fonds permettant sa mise en œuvre.

Pendant ces travaux sur la jeunesse, la principale préoccupation de l'Uniopss a porté sur les jeunes les plus en difficulté. L'essentiel des mesures de ce plan concerne ceux qui peuvent accéder à une formation ou à un emploi. Quid pour ceux qui ne peuvent pas y accéder ?

Dans le plan Jeunes, il existe un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) renouvelé et renforcé, comme l'avait proposé l'Uniopss au début des travaux. L'Uniopss a obtenu de haute lutte, au fil des travaux, que le jeune puisse continuer à toucher l'allocation interstitielle CIVIS en échange d'efforts d'insertion sociale. Toutefois l'Uniopss sera vigilante car, dans le cadre du CIVIS, les droits et obligations des jeunes seront renforcés.

Suivi de la mise en œuvre du RSA

L'Uniopss a précisé son positionnement sur le RSA : « Le RSA, c'est une avancée, un pari et des risques ». Pour l'Uniopss, le RMI et le RSA recueillent un consensus dans l'opinion mais il ne s'agit pas du même consensus social.

L'Uniopss est particulièrement attentive en ce qui concerne deux points :

- la lenteur de la montée en charge du RSA pour les travailleurs pauvres ;
- la faible place faite aux associations par les Conseils généraux dans la préparation des pactes territoriaux d'insertion.

Actions pour le Chantier national prioritaire

- L'Uniopss a rappelé ses priorités en matière de logement et d'hébergement : la production massive de logements sociaux dans le respect de la mixité sociale dans le cadre du DALO et la déclaration par le Président de la République de la politique du logement comme grande cause nationale avec prolongation du plan de cohésion sociale sur la période 2009- 2014.

- Suivi des trois vagues de concertation menées en 2009 sur le chantier de refondation du dispositif d'accueil et d'accompagnement des personnes sans abri et mobilisation des Uriopss sur l'humanisation des CHRS et les PDAHI.
- L'Uniopss a proposé deux contributions :
 - des propositions de cahiers des charges pour des associations réalisant l'accompagnement à l'accès ou au maintien dans le logement des personnes sortant des dispositifs d'accueil et d'hébergement.
 - une note sur la gouvernance du dispositif d'accompagnement social lié au logement le 2 octobre 2009 et fait connaître au Ministre ses observations sur le Service Public de l'Hebergement dans ses trois notes des 14 octobre, 3 novembre et 18 novembre 2009.
- Suivi de la mise en œuvre de la loi de mobilisation pour le logement.
L'Union s'est surtout mobilisée sur la nécessité de revoir à la hausse le montant de l'APL au vu du très fort taux d'effort des ménages.

Sans papiers : supprimer le « délit de solidarité »

L'Uniopss s'associe avec les « délinquants solidaires » emmené par Emmaüs pour l'accueil inconditionnel et contre la criminalisation de l'accompagnement de sans papiers.

Participation des personnes en situation de pauvreté

Les 12 et 13 novembre 2009 plus de 700 personnes se sont réunies à Caen pour les rencontres nationales de participation citoyenne, à l'initiative du groupe Participation de la commission lutte contre la pauvreté de l'Uniopss avec le collectif d'usagers de Caen «Dire et réagir ensemble», l'Uriopss Basse Normandie et la Fnars.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de l'atelier intitulé : « Lutter contre l'exclusion ou contre les inégalités ? ».

Perspectives 2010

- Poursuite du travail pour « l'année européenne de lutte contre la pauvreté ».
- Publication d'un cahier sur la participation des personnes en situation de pauvreté.
- Suivi de la mise en œuvre du RSA.
- Suivi de la réforme de l'IAE.
- Suivi du chantier refondation.

Pôle Lutte contre l'exclusion

Conseiller spécial :
Bruno GROUËS

Conseillère technique emploi-logement : Jeanne DIETRICH

- **Commission « Lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France et en Europe »**, présidée par Olivier BRES, Secrétaire général de la Fédération de l'Entraide Protestante
- **Groupe de travail «Prévention - Hébergement - Logement, co-animé avec la FNARS**
- **Groupe « Emploi – Insertion »**
- **Groupe Réseau Insertion**
- **Groupe « Santé – Précarité »**
- **Groupe « Participation des personnes défavorisées »**
- **Groupe ALERTE-Partenaires sociaux sur « l'accès des personnes en situation de précarité à un emploi permettant de vivre dignement »**

Poursuite de la rénovation dans la Petite enfance et la Protection de l'enfance et de la jeunesse

Constat

- Le secteur petite enfance a été l'objet de nombreux bouleversements en 2009. Il est au cœur des préoccupations politiques : plan espoir banlieue, mise en place des jardins d'éveils, réforme du décret du 1^{er} août 2000. Les enjeux sont multiples : place des associations face au lucratif, qualité de l'accueil de l'enfant avec un budget de plus en plus contraint, etc.
- La protection de l'enfance et de la jeunesse est en phase de mise en œuvre des lois du 5 mars 2007. Le projet de refonte de l'ordonnance de 1945 a également fortement mobilisé. Et l'Uniopss a été impliquée dans la refonte de la politique de la jeunesse menée par la commission Hirsch.

Actions 2009

Transposition de la directive service dans le champ de la petite enfance

L'Uniopss a alerté la Cnaf ainsi que les parlementaires et a confirmé sa position sur la question de la réglementation européenne qui risque d'entraîner des conséquences encore mal connues dans le champ de la petite enfance.

Participation au Haut Conseil de la famille

L'Uniopss est partie prenante dans la réflexion du Haut Conseil de la famille dont les missions sont :

- l'animation d'un débat public sur les politiques familiales ;
- la formulation de recommandations, d'avis et propositions de réformes ;
- la réflexion sur le financement de la branche famille de la sécurité sociale.

Projet de Site internet accueil petite enfance

En 2009, l'Uniopss a débuté un projet de construction d'un nouveau site internet concernant l'accueil de la petite enfance. Ce site regroupera les actions associatives innovantes dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, qui s'adaptent à l'évolution des besoins des enfants et des familles. Il aura pour objectif une meilleure connaissance, par les partenaires et les parents, des actions des acteurs de l'économie sociale, afin de faciliter leur essaimage.

Mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance

Les acteurs associatifs poursuivent l'appropriation de la loi. La commission Protection de l'enfance de l'Uniopss reste vigilante quant aux conséquences pour les associations, dans les relations avec les autres acteurs mais également quant aux publics accueillis.

Groupe de travail « Justice des mineurs »

Le groupe de travail de l'Uniopss sur les évolutions de la justice des mineurs a piloté une contribution inter associative (FN3S, Uniopss, Citoyens et Justice Unasea) à l'avant projet de loi toujours en cours de préparation par le gouvernement.

Participation à la Commission Hirsch sur la refonte de la politique de la jeunesse

L'Uniopss a participé activement à la Commission Hirsch sur la refonte de la politique de la jeunesse au premier semestre 2009, tant en plénière que dans trois groupes de travail, sur les ressources, l'emploi et le logement. Elle a porté de nombreuses propositions et y a apporté des contributions.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de deux ateliers intitulés :

- « La petite enfance, premier temps de l'éducation : un investissement pour l'avenir. »
- « L'insertion des jeunes dans la société : une politique générale ou des politiques ciblées ? »

Perspectives 2010

- Lancement du site Internet www.accueil-petite-enfance.fr
- Dossier sur l'accueil de la petite enfance dans le magazine Union sociale (n°237, mai 2010).
- Poursuite de la réflexion sur la place et les spécificités du secteur non lucratif dans le champ de la petite enfance, et les fondamentaux de la qualité de l'accueil.
- Poursuite de l'accompagnement du réseau Uniopss-Uriopss et suivi des lois protection de l'enfance et prévention de la délinquance.

Pôle Enfance Jeunesse Familles

Conseillère technique :
Karine MÉTAYER

- **Commission « Petite Enfance »**, présidée par Christine ATTALI-MAROT, Responsable du partenariat politique de la ville et des publications à Enfance et Musique.
- **Groupe de travail « Droit opposable à un mode de garde »**
- **Commission « Protection de l'Enfance et de la Jeunesse »** présidée par François LEMENAGER, Directeur délégué à la Direction générale de la Fondation d'Auteuil.
- **Comité restreint de la Commission Protection**
- **Comité de suivi des lois Protection de l'enfance et de la jeunesse**
- **Groupe de travail « Justice des mineurs »**

2009 : l'année HPST

Constat

- L'année 2009 a été marquée par la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite Hôpital, patients, santé et territoire (HPST). Les premiers projets ont été soumis à la concertation en fin d'année. Le recours à des ordonnances est également prévu.
- Egalement une évolution majeure pour le pilotage du système de santé avec la création d'Agences régionales de santé (ARS).

Actions 2009

Poursuite des travaux des commissions & groupe de travail sur les questions de santé

- Travaux des commissions Etablissements et services de santé, acteurs de la politique de santé et du groupe santé-precarité.
- Travaux du Regroupement National des Organisations Gestionnaires de Centres de Santé (RNOGCS) consistant à suivre le projet de loi HPST et tenté de peser sur sa rédaction. Il s'agissait également de préparer la renégociation de l'accord national des centres de santé signé en 2003 entre les organisations représentant les gestionnaires de centres de santé, dont l'Uniopss, et les caisses d'Assurance maladie, arrivé à échéance en avril 2008.

Mobilisation autour des projets de textes législatifs et réglementaires

Travail de sensibilisation et de mobilisation. A l'occasion du passage de ce texte devant les parlementaires, elle a ainsi diffusé aux parlementaires et ministres une plateforme d'observations et de propositions d'amendements. La loi publiée, son travail s'est poursuivi autour des projets de textes d'application pour partie soumis à la concertation.

A l'automne, l'Uniopss a également proposé des amendements sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale et le projet de loi de finances (PLFSS et PLF). Elle a rencontré les parlementaires sur la base de ces propositions.

Rapport santé : « 10 priorités pour une politique globale de santé » afin notamment de peser sur les enjeux portés par les réformes, l'Uniopss a souhaité faire le point par rapport aux propositions qu'elle avait formulées.

Colloque sur les nouveaux décideurs et la nouvelle régulation dans le champ de la santé et de l'action sociale

En juin 2009, l'Uniopss a organisé avec le concours de l'Uriopss Languedoc Roussillon un colloque intitulé : « Mutations dans la santé et l'action sociale : miser sur les territoires et une nouvelle régulation ».

Il s'agissait de sensibiliser et de mobiliser acteurs associatifs et pouvoirs publics autour des enjeux portés par la réforme des institutions et des modes de régulation dans le champ de la santé et de l'action sociale. Plus de 250 personnes étaient présentes.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de l'atelier intitulé : « Suite à la loi HPST, quel accès de tous à la santé ? ».

Perspectives 2010

- Poursuite des travaux internes en commission et groupe de travail, et participation aux différentes instances.
- Peser sur les orientations prises par les pouvoirs publics, et, avec les Uriopss, accompagner les associations du secteur dans la mise en œuvre de ces changements. Il s'agit principalement :
 - de la loi Hôpital, patients, santé et territoires et de ses textes d'application qui devraient être publiés dans le courant de l'année 2010 ;
 - de la réforme de la loi de santé publique adoptée en 2004 pour 5 ans qui devrait se faire en 2010 et de celle, plus hypothétique, de la psychiatrie et de la santé mentale ;
 - du nouveau régime des autorisations en soins de suite et de réadaptation et de la mise en œuvre du dispositif transitoire pour une tarification à l'activité de ce secteur.

Pôle Santé et Médico-social

Conseillère technique Santé :
Cécile CHARTREAU

- **Commission « Etablissements et services de santé, acteurs de la politique de santé »**,
présidée par Edouard COUTY,
Administrateur de l'Uniopss en qualité de
Personne Qualifiée
- **Groupe de travail « Santé-Précarité »**

Aide à l'autonomie : projet de création d'un 5^{ème} risque de protection sociale en jachère

Personnes âgées

Constat

- La crise du financement des établissements d'hébergement et des services d'aide et de soins aux personnes âgées aura été au cœur des préoccupations du secteur.
- En établissement, l'instauration des tarifs plafond de convergence tarifaire par la LFSS pour 2009 ont compromis les efforts d'amélioration de la qualité de service dans les EHPAD au travers des conventions tripartites.
- A domicile, les effets de l'inscription dans le champ concurrentiel des services à la personne et le double régime d'autorisation pour les services aux personnes fragiles pénalisent fortement les associations les plus anciennes.
- Panne de la gouvernance de la CNSA qui traduit la dégradation du climat social au sein du conseil.

Actions 2009

Reflexion sur l'organisation des soins en EHPAD

L'Uniopss a participé activement au groupe de travail sur l'organisation des soins en EPAHD dont les conclusions de ont été reprises dans le rapport du Pr Jeandel, remis à Nora Berra le 14 décembre 2009.

Suivi de la réforme de la tarification des EHPAD et des SSIAD & participation aux réunions de la DGAS et du secrétaire d'Etat aux aînés

L'Uniopss s'est opposée aux principes de ces deux réformes et a surtout déploré que l'engagement de concertation ne porte que sur les modalités sans revenir sur la logique qui les a inspirées et qui déconstruit les bases de la tarification et de la procédure de négociation budgétaire initiées par la loi du 2 janvier 2002.

Mobilisation sur la diversification des modes d'accueil

Partenariat avec la CNAV pour la promotion de nouveaux lieux de vie collectifs pour des personnes âgées autonomes et le développement de la vie sociale au sein des EHPA(D). Il s'agit une dizaine de projets par an. En partenariat avec la CDC, l'Uniopss a engagé un travail d'actualisation de l'étude relative aux besoins d'adaptation des EHPA(D) du réseau et la gestion patrimoniale et immobilière des associations gestionnaires. Le rapport de cette étude sera rendu au printemps 2010.

Démarche qualité et évaluation

L'Uniopss a prolongé son engagement dans la normalisation de la qualité en participation aux comités de marque des normes NF service X50-056 pour les services aux personnes à domicile et les SSIAD et NF services X50-058 pour les EHPA.

Animation des travaux du comité national d'entente de la Semaine bleue

L'Uniopss assure le secrétariat général de la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 18 au 25 octobre 2009 sur l'ensemble du territoire national sur le thème « Jeunes et Vieux connectez vous » retenu pour la deuxième et dernière année.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de l'atelier : « Maladie d'Alzheimer et médicalisation, paradigmes des politiques publiques envers les personnes âgées ».

Perspectives 2010

- Prolongement de la mobilisation sur les effets de la crise et des réformes du financement et de la tarification des aides et des soins en établissements et à domicile.
- Réforme annoncée du financement de la dépendance (APA).
- Poursuite des discussions avec la DGCS, cabinets ministériels compétents du processus de réforme de la tarification des EHPAD et des services de soins infirmiers à domicile.
- Suivi des mesures médico-sociales du plan Alzheimer.
- Diversification des modes d'accueil et d'hébergement.
- Prévention et gestion des risques de maltraitance.

Pôle Santé et Médico-social

Conseiller technique Personnes âgées :
Alain VILLEZ

- **Commission « CNUESPA »**
animée par Alain VILLEZ

Personnes handicapées

Constat

- Mise en œuvre de la loi 2005, quatre ans après.
- Suivi du plan pluriannuel de création de places dans les établissements et services pour personnes handicapées.
- Plans Autisme et Handicap visuel.
- Obligations des MAS, FAM et SAMSAH fixées par un nouveau décret.
- ESAT : entre volonté de formation des travailleurs et arrivée des tarifs plafonds.

Actions 2009

Projet de loi HPST

Dans le cadre de l'examen du projet de loi HPST, l'Uniopss a mis l'accent sur l'articulation de l'action de l'ARS et des conseils généraux afin d'apporter des réponses globales.

Projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale 2010

Dans le cadre de l'examen de ces projets de loi, l'Uniopss est revenue sur la question des ressources des personnes handicapées. Avec l'Unapei, elle a obtenu qu'un décret fixe un minimum de ressources laissé aux handicapés accueillis en maisons d'accueil spécialisée.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de l'atelier intitulé : « Participation des personnes handicapées : avons-nous réellement progressé depuis 5 ans ? ».

Les paradoxes des politiques publiques

Constat

- En 2009, la DGAS a abandonné la piste d'un forfait « patients lourds » à la faveur d'une réforme globale de la tarification des SSIAD. L'Uniopss, avec les organisations représentatives des SSIAD réunies dans un collectif, a réagit fortement aux propositions de la DGAS.
- Développement de l'offre de places de SSIAD dans le cadre du Plan Solidarité Grand Age, avec même une perspective d'augmenter le rythme de création de places de 6 000 à 7 500 par an.
- Dans le cadre de la mesure 6 du plan Alzheimer, ont été créés des équipes de soins infirmiers à domicile renforcées en SSIAD et SPASAD.
- Difficultés partenariales avec les IDE libérales et des problèmes de facturations : certains IDEL facturent directement aux CPAM leurs actes réalisés dans le cadre de leur activité de SSIAD.
- L'année 2009 est une « annus horribilis » pour les services d'aide à domicile aux personnes vulnérables et fragiles touchés par d'importantes difficultés financières. Sont concernés au premier chef les services d'aide aux bénéficiaires de l'APA.

Actions 2009

Commission Aide et soins à domicile à partir du domicile

La commission, en fonctionnement depuis trois ans, permet au réseau Uniopss-Uriopss de renforcer son engagement pour une meilleure cohérence de ce secteur encore morcelé en fonction des publics et de la nature des interventions assurées.

Lieu d'échange intersectoriel et interfédéral sur les questions intéressant l'ensemble des structures d'aide, d'accompagnement et de soins aux personnes fragiles, elle s'attache à promouvoir :

- le développement de l'ensemble des services à domicile et à partir du domicile à destination des personnes malades, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes et familles en difficulté ;
- ainsi que des services de garde d'enfants de moins de trois ans.

Mobilisation auprès des pouvoirs publics

L'Uniopss a rencontré ses interlocuteurs institutionnels et à plusieurs reprises Nora Berra, Secrétaire d'État chargé des aînés, en bilatéral et dans le cadre de réunions de concertation collective. L'Uniopss a donné son avis et proposé des amendements sur nombre de textes législatifs et réglementaires, dont le projet de loi de financement de la sécurité sociale et le projet de loi de finances (PLFSS et PLF).

Analyse de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels

L'Uniopss a assuré une veille politique et réglementaire en assurant une analyse de l'actualité des politiques publiques et des textes officiels. L'Uniopss valorise l'information à destination des Uriopss à travers trois principaux supports :

- La production de fiches sur les sites Internet du réseau Uniopss-Uriopss.
- Le document de rentrée sociale.
- Des articles dans la revue Union sociale.

Partenariat Uniopss / ANSP

L'Uniopss a négocié en 2009 une convention avec l'Agence Nationale des Services à la personne (ANSP) ciblée sur :

- l'incitation à la mise en place des démarches qualité dans les services d'aide à domicile,
- et les actions d'aide aux aidants susceptibles d'être agréées comme services à la personne (mesure du plan 2 de développement des services à la personne).

Perspectives 2010

- Poursuite des travaux avec la commission aide et soins à domicile et à partir du domicile.
- Campagne de sensibilisation et de négociation pour la sortie de crise financière des services d'aide à domicile.
- Participation aux actions de sensibilisation et de lobbying programmées.
- Propositions d'amendements dans le cadre de la proposition de loi socialiste relative à la transposition de la directive services et aux SSIG.
- Suivi de la réforme de la tarification des SSIAD avec les actions du collectif réuni à cet effet.
- Mobilisation pour les élections régionales.

Pôle Santé et Médico-social

- **Commission « Aide et soins à domiciles ou à partir du domicile »**

Constat

- Une actualité riche autour de l'impact de la réglementation européenne sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG). Un débat politique a émergé au sein de la représentation nationale et a débouché sur une proposition de loi visant à mieux protéger les missions imparties aux SSIG qui n'a toutefois pas été adopté.
- Élection du nouveau Parlement européen en juin, nomination d'une nouvelle Commission européenne, achèvement du processus de ratification du traité de Lisbonne.

Actions 2009

Poursuite de l'engagement de l'Uniopss au sein du collectif SSIG

En tant que membre fondateur, l'Uniopss est restée très investie en 2009 dans l'animation des travaux du collectif SSIG et reste l'une des organisations les plus impliquée.

- En prévision des élections européennes de juin 2009, le collectif SSIG a organisé une **conférence** intitulée « De l'Europe aux territoires : les SSIG à l'heure des choix politiques ». L'objectif était de poursuivre le débat sur la clarification du droit communautaire applicable aux SSIG et sur l'opportunité d'un cadre juridique européen en lien avec les candidats français aux élections.
- Il a également élaboré un **mémoire** dans la perspective des élections européennes intitulé « Les SSIG : De l'Europe aux territoires de vie, un enjeu politique pour la nouvelle mandature », qui propose trois priorités aux candidats aux élections européennes.
- Courant 2009, le Collectif SSIG a suivi la constitution des **intergroupes** du nouveau Parlement européen. Deux intergroupes ont été constitués : SIG/SSIG et un « économie sociale ».
- Il a suivi activement le processus de transposition de la **directive « services »** en France et a participé aux travaux pilotés par Michel Thierry, IGAS, ayant débouché sur un rapport en février 2009.
- Le collectif a aussi été associé à l'élaboration d'une proposition de loi relative aux missions imparties aux SSIG et à la transposition de la directive services déposée en décembre 2009.

Elaboration d'un mémoire de l'Uniopss dans le cadre des élections du Parlement européen en juin 2009

À l'occasion des élections du Parlement européen, l'Uniopss a élaboré un mémoire qui portait plusieurs propositions à destination des futurs Eurodéputés visant à promouvoir une meilleure reconnaissance du secteur associatif de solidarité et un **agenda social européen** ambitieux pour l'après 2009.

Y est mis en avant **quatre propositions pour l'associatif de solidarité** :

- Promouvoir une meilleure reconnaissance de l'économie sociale et en particulier du secteur associatif de solidarité au niveau européen et améliorer les outils statistiques de l'économie sociale.
- Assurer une meilleure sécurité juridique aux services sociaux d'intérêt général.
- Adopter le statut de l'association européenne.
- Élaborer une charte européenne du dialogue civil.

Représentation de l'Uniopss au niveau européen

- Au niveau européen, l'Uniopss a poursuivi, en 2009, sa participation au sein du CEDAG (Comité européen des associations d'intérêt général) en prenant part aux instances (CA et AG) ainsi qu'à un séminaire sur la fiscalité des OSBL dans les Etats membres.
- Elle est aussi intervenue au sein d'un séminaire organisé en Suède par le secteur associatif social, dans le cadre de la présidence suédoise de l'UE. L'objectif était d'explorer le rôle et la réalité du secteur non lucratif dans la fourniture des services sociaux et de mesurer l'impact de la réglementation européenne sur ce secteur.

Les débats ont fait émerger les processus croissants de mise en concurrence et le recours à la commande publique dans de nombreux pays. L'idée de créer une agence européenne des SSIG a également été mise en avant.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de l'atelier intitulé : « De l'avenir de l'Europe sociale ».

Perspectives 2010

- Poursuite du travail de réflexion sur les SSIG.
- Achèvement de la transposition de la directive services et mesures d'évaluation réciproques entre Etats membres.
- Conséquences de l'adoption du traité de Lisbonne : possibilité d'un cadre législatif européen sur les SIEG.
- Suivi des travaux des intergroupes du Parlement européen (SIG et Economie sociale).
- Implication au sein du Collectif SSIG.

Pôle Europe

Conseillère technique :
Carole SALERES

- **Commission « Europe »**, présidée par Jean-Pierre BULTEZ, Administrateur de l'Uniopss au titre des Petits Frères des Pauvres.
- **Groupe de travail sur les SSIG et la transposition de la directive « Services »**.

Constat

- La question du développement des pratiques de mise en concurrence du secteur associatif de solidarité est devenue centrale avec l'adoption courant 2009 de la loi HPST qui systématise la procédure d'appel à projets. Le cadre des relations contractuelles associations / collectivités publiques semble amené à être totalement redéfini.
- En 2009, l'Uniopss a également suivi l'organisation de la 2^{ème} conférence nationale de la vie associative qui s'est tenue en décembre dont les ambitions sont restées limitées et la réforme du cadre de la subvention en vue de son euro-compatibilité.

Actions 2009

Relations contractuelles associations / collectivités publiques

Les enjeux de mise en concurrence du secteur associatif de solidarité ont fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un travail de réflexion, d'analyse et d'outillage conduit par l'Uniopss.

A été élaboré un ouvrage pratique à destination des acteurs associatifs devant leur permettre de décoder les évolutions en cours et la réglementation applicable. Le projet s'est concrétisé par la parution en février 2010 d'un guide juridique et technique intitulé « Associations et collectivités publiques – Contrats / Partenariats », chez Juris Éditions.

Il présente les relations entre associations et collectivités publiques marquées par l'évolution des modalités contractuelles et de partenariat, passant d'une logique de partenariat à une logique de prestation de service.

Conférence nationale de la vie associative (CVA)

Très attendue, la 2^{ème} CVA a eu lieu le 17 décembre et a réuni environ 600 personnes. En clôture, le premier ministre a indiqué sa volonté de mettre en place « une vraie politique publique de la vie associative », comme il en existe une pour les entreprises. Le gouvernement s'est engagé à institutionnaliser la CVA, tous les 3 ans.

L'Uniopss était membre du groupe de travail sur la **place des associations dans le dialogue civil**. Il s'agissait d'améliorer les modalités de dialogue entre associations et pouvoirs publics. Le débat a porté sur l'opportunité d'une consultation institutionnalisée des associations, en amont de la décision publique. Parmi les mesures adoptées pour renforcer le dialogue civil :

- La transformation du Conseil national de la vie associative (CNVA) en Haut Conseil à la vie associative, avec une mission d'expertise renforcée et une consultation obligatoire sur les textes régissant le fonctionnement associatif. Cette réforme a été entérinée par le gouvernement.
- L'évaluation de la Charte d'engagements réciproques signée entre l'État et la CPCA en 2001, dont la mise en œuvre est restée lettre morte.
- Le nombre de représentants associatifs, prévue au sein du projet de loi organique réformant le CES passerait de 5 à 8, proposition jugée insuffisante par la CPCA et l'Uniopss.

L'Uniopss a été associée, via la CPCA, aux travaux du groupe de la C.V.A sur **les relations contractuelles associations/pouvoirs publics**. Une nouvelle doctrine eurocompatible des relations contractuelles visant à sécuriser les relations associations/pouvoirs publics a été présentée lors de la CVA.

La proposition de nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) devrait être mise en œuvre au 1^{er} janvier 2010 et devrait concerner les activités associatives considérées comme économiques et revêtant un caractère d'intérêt général.

Dans le cadre de cette CPO, la subvention octroyée sera limitée à la compensation de l'obligation de service public impartie à l'association. L'objectif est de sécuriser les financements publics aux associations œuvrant dans le champ économique et d'éviter un recours systématique à la commande publique, considérée par les collectivités territoriales comme plus sûre juridiquement que la subvention.

L'Uniopss s'est attachée à alimenter ces travaux et a organisé plusieurs temps d'échanges lors des réunions de la Commission Vie associative de l'Uniopss d'octobre et de décembre. Plusieurs questions relatives au périmètre d'application de cette nouvelle CPO, aux définitions (notion de mission de service public) et aux coûts éligibles ont été relayées.

Représentation institutionnelle

- Travaux avec la **CPCA** et le **CEGES**.
- Représentation de l'Uniopss au sein du **CNVA** : la réforme du **CNVA** a été adoptée. Le **CNVA** devrait se transformer en **Haut Conseil à la vie Associative**.
- Suivi du **CDVA** (Conseil de développement de la vie associative, qui a remplacé le Conseil de gestion du Fonds National de Développement de la Vie Associative – FNDVA).

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de l'atelier intitulé : « Le projet associatif mis à mal par le développement d'une logique de prestation et de contractualisation ».

Perspectives 2010

- Travaux autour des enjeux de mise en concurrence du secteur associatif de solidarité.
- Travaux autour des enjeux en matière de vie associative, en lien avec le pôle gestion financière et tarification de l'Uniopss. Parmi els thèmes prioritaires à explorer : gouvernance, financement, statut fiscal.
- Suivi institutionnel de la vie associative.

Pôle Vie associative

Conseillère technique :
Carole SALERES

- **Commission « Vie associative »**
présidée par Jean BASTIDE.

Organisation territoriale et politiques sanitaires et sociales

Constat

- La révision générale des politiques publiques (RGPP) lancée en 2007 a donné lieu à près de 400 mesures de réorganisation (logement, emploi, formation professionnelle, justice, politique de la ville, solidarité, santé, etc.). L'échelon régional est affirmé comme pertinent pour le pilotage des politiques de l'État, entraînant le renforcement du rôle du préfet de région sur et des directions régionales et la création des agences régionales de santé.
- Une réforme des collectivités territoriales a été décidée afin de mieux articuler, d'une part, l'action des régions et des départements à travers la création des conseillers territoriaux, et, d'autre part, l'action des communes et des intercommunalités en achevant et en rationalisant la carte et les missions des groupements de communes.

Ces réformes visent à maîtriser fortement la dépense publique dans un contexte de déficits publics record. Ainsi, l'État vise 7 milliards d'euros d'économies à l'horizon 2011.

- Les modes de relation entre les pouvoirs publics et leurs partenaires évoluent: procédure d'appel à projet, conclusion obligatoire de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour certains gestionnaires, introduction de la notion de performance, etc.

Actions 2009

Plaidoyer en direction des pouvoirs publics

De nombreux parlementaires ont repris dans leur intervention des arguments de l'Uniopss. Certaines propositions d'amendement ont été votées par les parlementaires (lien entre l'action de l'ARS et celle des autorités en charge de la médecine scolaire et universitaire et de la santé au travail, référence aux centres de santé dans l'offre de soins de premier recours, etc.).

À partir de mi-novembre, les premiers décrets d'application de la loi HPST ont été soumis à concertation. L'Uniopss a fait des observations et propositions visant à la prise en compte de la diversité du secteur, aux liens entre le social et la santé, à l'équilibre des représentations dans les lieux de concertation, à des modes de fonctionnement plus participatifs, etc.

À l'occasion de l'examen par les parlementaires des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2010, l'Uniopss a formulé une série de propositions. Certaines ont été retenues (ex : minimum de ressources aux personnes handicapées accueillies en maisons spécialisées). A contrario, le gouvernement et le Parlement ne sont pas revenus sur certaines baisses de crédits (ex : mesures jeunes majeurs), contrairement à ce que préconisait l'Uniopss.

Colloque sur les nouveaux décideurs et la nouvelle régulation dans le champ de la santé et de l'action sociale

En juin 2009, l'Uniopss a organisé avec le concours de l'Uriopss Languedoc-Roussillon un colloque intitulé : « Mutations dans la santé et l'action sociale : miser sur les territoires et une nouvelle régulation ».

Il s'agissait de sensibiliser et de mobiliser acteurs associatifs et pouvoirs publics autour des enjeux portés par la réforme des institutions et des modes de régulation dans le champ de la santé et de l'action sociale. Plus de 250 personnes étaient présentes.

Enquête sur le dossier des usagers dans les ESMS

La loi du 2 janvier 2002 prévoit que tout usager d'un établissement ou service social ou médico-social (ESMS) a le droit d'accéder à toute information relative à sa prise en charge. La constitution, l'utilisation et l'accès au dossier de l'utilisateur posent nombre d'interrogations.

Face aux remontées des associations désireuses d'améliorer les pratiques, le réseau Uniopss-Uriopss a, par le biais d'une étude ciblée sur les régions Paca et Corse, fait un état des lieux de la situation et repéré les difficultés des structures et les initiatives en la matière.

Mise en œuvre des GCSMS

A été mené un travail d'identification des GCSMS créés, de leurs caractéristiques, d'analyse des conventions constitutives.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss de janvier 2010

Préparation de l'atelier intitulé : « Pour une meilleure articulation entre les décideurs, pour une prise en compte de l'approche du monde associatif ».

Perspectives 2010

- Loi HPST : plaidoyer sur les textes d'application de la loi, formation de formateurs sur la loi et ses décrets d'application.
- Plaidoyer sur la réforme des collectivités territoriales.
- Observation de la mise en œuvre des nouvelles administrations publiques et des nouveaux modes de régulation.
- Travail sur la nouvelle procédure de délivrance des autorisations des ESMS.
- Poursuite des travaux sur les droits des usagers et les GCSMS.

Pôle Organisation territoriales

Adjoint au Directeur général :
Arnaud VINSONNEAU

• Commission « Décentralisation et Territoires » :

présidée par Marc GAGNAIRE,
Administrateur de l'Uniopss au titre de
la Fnars.

Emploi de qualité et ressources humaines

Constat

- L'année 2009 a été impactée par la crise et ses effets sur l'emploi. Le secteur associatif de solidarité a été marqué par ces difficultés économiques, lourdes dans certains secteurs (ex : aide à domicile), et plus largement par un mouvement de restructuration.
- Les associations représentent aussi un poids économique important et sont l'un des rares secteurs créateurs d'emplois.
- Dans une société fondée sur la concurrence et la poursuite de la rentabilité mais aussi sur l'emploi, les associations sont plus que jamais invitées à mettre en cohérence leurs pratiques avec leurs finalités et valeurs.

Actions 2009

Groupe droit social Uniopss-Uriopss

Capitalisation et mutualisation d'expertise, dans le cadre d'un groupe d'experts en interactions.

Recherche-action « Ressources humaines et spécificités des rapports sociaux dans les associations »

Cette recherche a conduit à la production de fiches portant sur sept outils RH : la fiche de poste, la fiche de fonction, le document unique de délégation, le recrutement et l'intégration, l'entretien annuel, l'entretien professionnel, la formation pratique in situ.

Elles portent sur l'organisation des rapports sociaux entre employeurs et salariés mais aussi entre l'ensemble des acteurs impliqués dans l'action associative

Représentations

- CSTS ;
- CPC du travail social ;
- CPC de l'éducation nationale ; etc.

Participation à la mission parlementaire Vercamer sur l'économie sociale et solidaire (ESS)

Bilan quantitatif de l'emploi dans les associations de solidarité

Pour la première fois dans le secteur associatif sanitaire et social, l'Uniopss a mesuré avec précision la croissance de l'emploi sur les sept dernières années.

Cette étude montre que les 33 000 employeurs associatifs du secteur employaient en 2007 environ 925 000 salariés, c'est-à-dire environ 5% du total des salariés du secteur privé. Avec un taux de création d'emplois de près de 4% en moyenne par an, les associations sanitaires et sociales affichent leur dynamisme. En cette période de crise, ce secteur est un des rares pôles de croissance de l'emploi en France.

Guide de l'employeur associatif

Aboutissement de la refonte du Guide de l'employeur associatif, amorcée en 2008 avec l'Uriopss Rhône-Alpes, premier produit d'une nouvelle gamme complète de l'Uniopss en ligne.

Préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss

Préparation de l'atelier intitulé : « RH et spécificités des rapports sociaux dans les associations de solidarité ».

Perspectives 2010

- Ressources humaines et valorisation de la spécificité associative, notamment :
 - poursuite de la capitalisation d'expertise sur les RH en réseau à partir de l'animation du GRHAF, de formations de formateurs ;
 - élargissement de la réflexion en vue de la production ultérieure d'une journée d'études et d'un ouvrage de l'Uniopss sur ce thème ;
 - représentations au CSTS et dans les différentes CPC pour une prise en compte de l'approche des associations dans la conception du travail social et des formations sociales ;
 - veille sur les évolutions de la formation professionnelle tout au long de la vie et les diplômes.
- Promotion des particularités de l'emploi associatif : publications sur l'emploi dans les associations sanitaires et sociales dont une étude sur l'évolution de l'emploi au niveau de chaque région et un zoom sur l'évolution de l'emploi dans le secteur de l'aide à domicile de 2000 à 2008.
- Suivi des conclusions de la Conférence de la Vie associative et du rapport Vercamer sur l'économie sociale.
- Relance de la commission politique « Emploi et ressources humaines ».

Pôle Emploi et RH

Adjointe au Directeur général :

Christine CHOIGNOT

Conseillers techniques :

Hélène DOLGOROUKY

Romain GUERRY

- **Groupe de référents Cnar-DLA**
- **Commission « Emploi et Ressources humaines »,**
présidée par Christine AUBERGER,
Administrateur de l'Uniopss et
Présidente de l'Uriopss Île-de-France
- **Groupe de veille Emploi – Ressources humaines**
- **Groupe « Ressources Humaines Associatives et Formation » (GRHAF)**
- **Groupe « Droit Social »**

Gestion financière

Tarification

Constat

- Six ans après la loi 2002-2, qui n'est pas encore mise en œuvre intégralement, la régulation budgétaire, tarifaire et financière du secteur fait de nouveau l'objet d'une remise en question forte.
- La réforme de la tarification du secteur social et médico-social a été véritablement enclenchée en 2009. En effet, la loi de finances et la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2009, ainsi que la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) ont introduit des dispositions tarifaires qui questionnent fortement le système existant.

Suite à l'avis du Conseil national de la comptabilité du 4 mai 2007 qui harmonisait les règles comptables appliquées par les associations et les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) qu'elles gèrent, l'instruction comptable M.22 est parue en février 2009, rendant ainsi opérantes les dispositions comptables. L'Uniopss a publié un Juri'Guide sur la comptabilité en janvier 2010.

Actions 2009

Tarification

- Actions auprès des pouvoirs publics sur la réforme de la tarification, dont des Ehpad et des Ssiad, le projet d'EPRD, etc.
- Formation de formateurs sur la logique et les contours de l'EPRD dans le sanitaire et sa future introduction dans le secteur social et médico-social.
- Suivi des deux projets de lois de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale (pour 2009 et 2010), contenant d'importantes dispositions en matière de tarification. L'Uniopss a fait part de ses observations et propositions d'amendements sur ces mesures et a rédigé une note récapitulative, une fois les lois parues.
- Logiciel Keopss : mises à jour des Comptes administratifs 2008 et du Budget prévisionnel 2010.
- Suivi des questions et nouveautés financières, budgétaires et tarifaires dans les différents secteurs couverts par l'Uniopss.

CPOM

Les CPOM ont continué à être l'objet de l'intérêt du secteur et à être mis en place sur le territoire. Interventions et formation sur ce thème.

Comptabilité – Juri'guide Dalloz

Paru fin 2009, un guide sur la comptabilité des associations et fondations et de leurs ESMS, issu de la collaboration entre l'Uniopss et Juris éditions, présente la comptabilité des associations et fondations et les particularités comptables des établissements et services qu'elles gèrent, dans le secteur social et médico-social.

Fiscalité

- Suivi des travaux du groupe de travail sur la taxe sur les salaires, composé de grandes organisations faisant appel à la générosité du public.
- Suivi de l'actualité fiscale.

Analyse financière

Elaboration d'un outil de diagnostic financier

Coopération

Constitution d'un groupe de travail avec les Uriopss : élaboration d'une méthodologie et d'outils d'accompagnement aux démarches de coopération, pour le réseau.

Autres

Relations avec des banques intervenant dans le secteur (formation pour la Société générale, convention de partenariat avec la BPCE, etc.).

- Animation de la commission gestion.
- Réflexion sur le financement du secteur.
- Parmi les 25 fiches les plus consultées en 2009 sur les sites Internet du réseau, 15 appartiennent au domaine « Gestion tarification ».

Perspectives 2010

- Mobilisation autour de la réforme de la tarification :
 - Mise à jour du CD-Rom Keopss.
 - Démarrage de la refonte du guide du budget.
- Interventions et formations sur les CPOM.
- Promotion et diffusion du Juri'Guide sur la comptabilité.
- Kit réseau sur la coopération.

**Pôle Gestion financière &
Tarification**

Conseillère technique :
Maïwenn L'HOSTIS

• *Commission « Gestion »*

Communication et information

Constat

En 2009, le département communication et information de l'Uniopss a notamment travaillé sur la réalisation d'un colloque, le lancement d'une gamme de productions en ligne et la préparation tant du congrès de l'Uniopss de janvier 2010 que du futur site Internet accueil petite enfance.

Tout au long de l'année, le département a par ailleurs poursuivi ses actions de gestion d'information et de documentation, l'animation du Club des partenaires et les relations presse en lien avec les temps forts de 2009.

Actions 2009

Colloque sur les nouveaux décideurs et la nouvelle régulation dans le champ de la santé et de l'action sociale

En juin 2009, l'Uniopss a organisé avec le concours de l'Uriopss Languedoc-Roussillon un colloque intitulé : « Mutations dans la santé et l'action sociale : miser sur les territoires et une nouvelle régulation » (www.colloque-uniopss.fr).

Il s'agissait de sensibiliser et de mobiliser acteurs associatifs et pouvoirs publics autour des enjeux portés par la réforme des institutions et des modes de régulation dans le champ de la santé et de l'action sociale. Plus de 250 personnes étaient présentes.

Communication amont & préparation du 30^{ème} Congrès de l'Uniopss

Tout au long de l'année 2009, l'Uniopss a préparé son 30^{ème} Congrès de janvier 2010, autour du thème : « Les solidarités à l'épreuve de la crise, intérêt général ou compétition ? ». Les enjeux 2009 ont portés sur la définition et la mise en œuvre de la stratégie de communication amont et la préparation de l'événement en lui-même avec l'appui de l'Uriopss Rhône-Alpes.

Pour la première fois, les congressistes ont pu s'inscrire et payer en ligne par carte bleue. Ce système de paiement sera ré-exploité lors de futurs événements de l'Uniopss.

Les 377 m2 du village des exposants étaient articulé autour du Centre ressources du réseau Uniopss-Uriopss.

Semaine Bleue

Dans de cadre de l'appel à concours 2009 marrainé par Christiane Collange, autour du thème : « Jeunes et vieux connectez-vous ! Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés », ont été primées :

- cinq actions menées localement auprès de personnes âgées : Centre de prévention de Normandie Renouance ; Multi'Colors ; EHPAD Bon secours ; Fédération départementale Familles rurales de Vendée ; Hôpital de Port Louis - Riantec ;
- et une supplémentaire, mention spéciale du jury : Office de tourisme d'Aire sur la Lys.

Collections

- **Nouvelle gamme Internet : Guide de l'employeur associatif sanitaire et social**
Anciennement en version papier, le nouveau guide de l'employeur associatif a été refondu totalement pour créer un outil en ligne interactif, initiant une gamme en ligne. Ce guide pratique aide les associations dans leur gestion au jour le jour grâce à 47 études thématiques et plus de 250 modèles de documents exploitables. Il intègre les spécificités du fonctionnement associatif, les particularités du secteur sanitaire et social et de ses principales conventions. Régulièrement mis à jour, il prend en compte les changements législatifs, réglementaires, conventionnels et les enseignements de la jurisprudence.
Lancé début 2009, le projet a été en collaboration avec l'Uriopss Rhône-Alpes pour le contenu. Il a permis de tester avec succès des nouvelles fonctionnalités, tels le paiement en ligne avec différents modes de paiement et le système d'abonnement en ligne, sécurisé.
- **Juri'guide Dalloz : « Comptabilité des associations et fondations »**
Paru fin 2009, ce guide issu de la collaboration entre l'Uniopss et Juris éditions présente la comptabilité des associations et fondations et les particularités comptables des établissements et services qu'elles gèrent, dans le secteur social et médico-social.
- **10 numéros d'Union sociale & Hors série de rentrée sociale 2009-2010**

Documentation

- Finalisation de la nouvelle organisation du **Centre de documentation**
La majorité des ouvrages a fini d'être classée et la signalétique installée.
- **Services documentaires à disposition au quotidien**
~ 250 demandes d'information majoritairement internes (+ de 75% traitées dans la journée).

Sites Internet du réseau Uniopss-Uriopss

Un an après le lancement des nouveaux sites internet du réseau, 2009 a été l'année de la mise en routine (support technique, formations, gestion des anomalies, etc.).

- **Informations en ligne** : 1 634 notes régionales produites (+35 % par rapport à 2008) et 752 nationales (+6 % par rapport à 2008).
- **Consultations** : 14 411 visiteurs différents chaque mois (+33 % par rapport à 2008), soit un total plus de 300 000 visites sur l'année.
- **Newsletters** : 3 248 adhérents inscrits et 3 254 non adhérents.

Perspectives 2010

- Tenu du congrès de l'Uniopss en janvier 2010 & parution du manifeste de clôture.
- Lancement du site Internet www.accueil-petite-enfance.fr
- Parution du Juri'guide « Associations et collectivités publiques. Contrats, partenariats »
- Parution de l'ouvrage collectif « Faire Société. Les associations de solidarité par temps de crise » aux éditions Dunod.

Département
Communication et Information
Directrice : Anne DEGROUX

Pôle Systèmes d'Information :
Responsable : Katia MURAWSKY

Economie des politiques sociales

Constat

En dépit d'avancées récentes, les connaissances sur la place du secteur associatif, et au-delà de l'économie sociale dans son ensemble, présentent de nombreuses insuffisances. Or, une connaissance précise, chiffrée, de la nature, du fonctionnement et des potentialités de développement du secteur associatif est une nécessité pour pouvoir défendre ses intérêts et valeurs vis-à-vis des autres acteurs économiques et des pouvoirs publics.

Actions 2009

Depuis plusieurs années, l'Uniopss souhaite une amélioration de la connaissance des associations. Lorsque nécessaire, elle réalise également des études de vulgarisation afin de faire connaître le poids économique et l'offre des associations.

Valorisation de l'économie des associations de solidarité

- Groupe « Experts » de la Conférence de la Vie associative (CVA) chargé de faire des propositions pour améliorer l'observation statistique des associations.
- Suivi les travaux de la Commission Stiglitz.

Valorisation des associations sanitaires et sociales comme composante de l'économie sociale et solidaire (ESS)

- Participation à la mission parlementaire Vercamer sur l'économie sociale et solidaire.
- Participation aux initiatives du Labo de l'ESS piloté par Claude Alphanhéry.

Analyse de l'économie des politiques sociales

L'Uniopss suit l'évolution des dépenses et recettes de la protection sociale et son impact pour le financement des associations sanitaires et sociales. Ce suivi se fait en lien avec l'analyse de la conjoncture économique générale et est diffusé via des interventions, etc.

Perspectives 2010

- Participation aux travaux de la mission parlementaire Vercamer sur l'ESS.
- Groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis) spécialement consacré à l'observation des associations.
- Projets du Labo de l'ESS.
- Etude sur l'emploi dans les associations sanitaires et sociales pour chacune des régions.
- Etude sur l'emploi dans le seul secteur de l'aide à domicile.
- Plaquette présentant le poids de l'offre associative selon les différents sous-secteurs du sanitaire et social.

Economie des politiques sociales

Conseiller technique :
Romain GUERRY

Centre national d'animation et de ressources (Cnar)

Action sociale, médico-sociales et santé

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif public d'appui et de conseils aux associations d'utilité sociale. L'Uniopss anime le Cnar du secteur social, médico-social et la santé, en lien avec le Ministère de la solidarité (DGAS), le Ministère de l'emploi (DGEFP) et la Caisse des dépôts.

Actions 2009

Actions sur trois secteurs cibles identifiés par le Cnar

- **Les services à la personne (SAP) et l'aide à domicile**
 - Passerelles entre le médico-social et l'IAE autour des services à la personne.
 - Poitou-Charentes : un plan d'accompagnement pour les associations.
 - En Champagne-Ardenne, les associations mobilisées sur la formation professionnelle.
 - Des articles pour la connaissance des SAP.
- **L'accueil de la petite enfance** en pleine mutation
 - Un outil pour monter un budget micro-crèche.
 - Des fiches pratiques sur la petite enfance.
- **L'accompagnement des centres de soins infirmiers (CSI)** : une priorité
 - Un guide pour l'accompagnement des CSI.
 - Une fiche pratique présentant les CSI.
 - En Basse Normandie, un plan d'accompagnement qualité pour les CSI.

Thématiques transversales

- La gestion et financement des associations sanitaires et sociales
 - Fiches pratiques pour comprendre.
 - Formation aux DLA de Franche-Comté sur la régulation des associations de solidarité.
- L'emploi dans les associations sanitaires et sociales
 - Impact des restructurations, regroupements et coopérations en droit du travail.
 - Bilan de l'emploi dans les associations de 2000 à 2007.
- Les relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics
 - Fiche pratique sur les relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics.
 - Interventions en régions devant les C2RA.

Perspectives 2010

- Recherche appliquée et observation.
- Ingénierie d'outils pratiques.
- Formations aux DLA et associations.
- Participation à des accompagnements sectoriels sur le terrain.

Cnar

Adjointe au Directeur général :
Christine CHOIGNOT
Conseiller technique :
Romain GUERRY

COMPTES 2009

Les données suivantes caractérisent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

Total du bilan	4 274 707 €
Total des charges	3 742 020 €
+ engagements à réaliser sur ressources	15 000 €
Total des produits	3 735 780 €
+ ressources non utilisées	34 233 €
Résultat de l'exercice – excédent	12 992 €

Le **compte de résultat** 2009 de notre Union présente un excédent de 12 992 €. Ce résultat est consécutif à la mobilisation des Unions régionales, des adhérents nationaux et des salariés de l'Uniopss soumis aux contraintes d'un cadre rigoureux de suivi des dépenses et des recettes de fonctionnement.

Un résultat déficitaire avait soldé les trois exercices antérieurs à hauteur respectivement de 81 304 € en 2006, 646 313 € en 2007 et 56 743 € en 2008. Précisons que les charges de l'exercice 2009 ne comprennent pas les frais engagés dans le cadre de la préparation du 30^e Congrès de l'Uniopss, les 27, 28 et 29 janvier 2010.

Les fonds propres sont positifs à + 307 792 euros du fait notamment d'un contrat d'aport avec droit de reprise de 500 000 euros signé en 2009 avec la caisse des Dépôts et consignations et remboursables à l'échéance de l'année 2015.

L'amélioration de la situation financière devra être confirmée en 2010, en phase avec les changements attendus concernant ses modalités d'organisation et ses sources de financements.

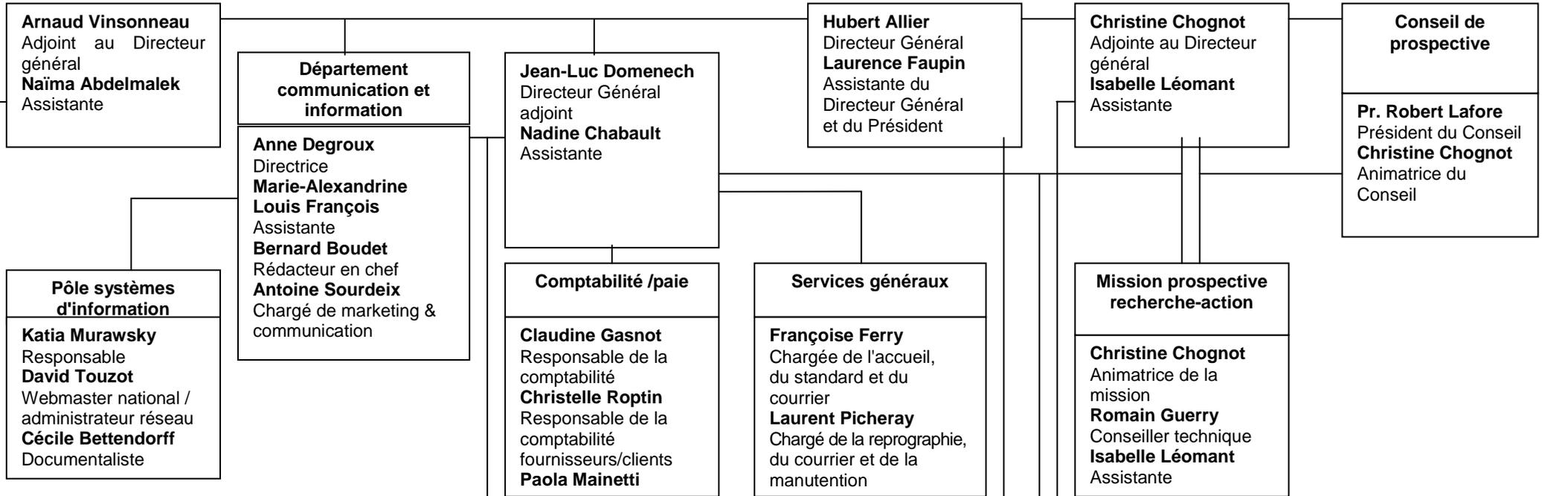
Pour la période 2010-2015, un plan d'actions prioritaires de l'Uniopss est en cours d'élaboration. Son ambition est de soutenir le développement à moyen terme de l'Union tout en assurant l'adaptation de son modèle économique (réforme des cotisations, relations avec l'État, organisation interne, financements privés, etc.).

GLOSSAIRE

ANESM	Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale
ANSP	Agence Nationale des Services à la Personne
APA	Allocation Personnalisée à l'Autonomie
ARS	Agences Régionales de Santé
CDC	Caisse des Dépôts et des Consignations
CMU	Couverture Maladie Universelle
CMUC	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CNAR	Centre National d'Animation et de Ressources
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CNAMTS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie Travailleurs Salariés
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CNVA	Conseil National de la Vie Associative
CPCA	Conférence Permanente des Coordinations Associatives
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CSI	Centres de Soins Infirmiers
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
DGS	Direction Générale de la Santé
DGEFP	Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DLA	Dispositifs locaux d'Accompagnement
DREES	Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ESMS	Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
FSE	Fonds Social Européen
HAS	Haute Autorité de Santé
IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales
LFSS	Loi de Financement de la Sécurité Sociale
MDPH	Maisons Départementales des Personnes Handicapées
ONDAM	Objectif Nationale des Dépenses de l'Assurance Maladie
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PUV	Petites Unités de Vie
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIEG	Service d'Intérêt Economique Général
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain
SSIAD	Services de Soins Infirmiers à Domicile
USLD	Unités de Soins de Longue Durée
VAE	Valorisation des Acquis de l'Expérience

ORGANIGRAMME

31/12/2009



Pôle organisation territoriale et politiques sanitaires et sociales	Pôle enfance famille jeunesse	Pôle Europe	Pôle gestion financière et tarification	Pôle lutte contre les exclusions	Pôle emploi – ressources humaines	Pôle santé et médico-social	Pôle vie associative
Arnaud Vinsonneau Adjoint au Directeur général Naïma Abdelmalek Assistante	Karine Métayer Conseillère technique Doris Rassier Assistante	Carole Salères Conseillère technique Annick Chuffart Assistante Sami Castro Bénévole Philippe Raimbourg Bénévole	Maiwenn L'Hostis Conseillère technique Naïma Abdelmalek Assistante CNAR action sociale, médico-sociale et santé / DLA	Bruno Grouès Conseiller spécial auprès du Directeur général Jeanne Dietrich Conseillère technique Emploi-Logement Fabienne Caliri Assistante Claude Chaudières Bénévole	Christine Chognot Responsable du pôle Hélène Dolgorouky Conseillère technique Annick Chuffart Assistante Romain Guerry Chargé de mission Isabelle Léomant Assistante CNAR action sociale, médico-sociale et santé/ DLA	Cécile Chartreau Conseillère technique Santé Alain Villez Conseiller technique Personnes âgées X (non remplacé) Conseiller technique Handicap Pascale Guerra Assistante	X (non remplacé) Conseiller Technique Christine Hamayon Assistante Pierre Blein Bénévole Jean-Claude Bordereau Bénévole Sami Castro Bénévole

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Thierry d'ABOVILLE – Secrétaire général d'ADMR Union nationale
- Henri ARCHIMBAUD – Président de l'Uriopss Languedoc-Roussillon
- Christine AUBERGER – Présidente de l'Uriopss Île de France
- Dominique BALMARY – Président de l'Uniopss
- Charles BARATIER – Président de l'Uriopss PACAC
- Jean-Michel BLOCH-LAINÉ – Personne qualifiée
- Francis CALCOEN – Président de l'Uriopss Nord Pas-de-Calais
- Marc CASTILLE – Membre du Bureau national du Secours Populaire Français
- Pierre CATTEAU – Président de l'Uriopss de La Réunion
- Daniel CHARDAIRE – Président de l'Uriopss Pays de Loire
- Jean-Louis CORDESSE – Membre du conseil de surveillance de la Croix Rouge française
- Stan FAUVARQUE – Président de l'Uriopss Picardie
- André FLAGEUL – Président de l'UNA
- Gérard GALONNIER – Secrétaire Général de l'UNAPEI
- Daniel HARDY – Président de l'Uriopss Bretagne
- Annick HENNION – Vice-Présidente de la Fédération d'aide à la Santé Mentale Croix Marine
- Bruno de LA BASTIE – Président de l'Uriopss Rhône-Alpes
- Robert LAFORE – Personne Qualifiée
- Joëlle LE GALL – Président de la FNAPAEF
- François LEMENAGER – Directeur délégué à la Direction générale de la Fondation d'Auteuil
- René LENOIR – Président d'honneur
- Maryse LEPEE – Administratrice du Secours Catholique
- Sylvie MOUCHARD – Administratrice de l'APF
- Ernest NUSSBAUMER – Administrateur de la Fédération de l'Entraide Protestante
- André NUTTE – Personne Qualifiée
- Frédéric PASCAL – Personne Qualifiée
- Elie PEDRON – Président de l'Uriopss Aquitaine
- Hervé de RUGGIERO – Directeur général de la FNARS
- Jean-François SERRES – Secrétaire général des Petits Frères des Pauvres
- François VERCOUTERE – Délégué Général de FCSF

BUREAU

- Christine AUBERGER – Secrétaire
- Dominique BALMARY – Président
- Hervé de RUGGIERO – Vice-Président
- Daniel HARDY – Vice-Président
- Ernest NUSSBAUMER – Trésorier
- Frédéric PASCAL – Membre

COMITÉ DE DIRECTION

- Hubert ALLIER – Directeur général
- Jean-Luc DOMENECH – Directeur général adjoint
- Christine CHOIGNOT – Adjointe au DG
- Arnaud VINSONNEAU – Adjoint au DG
- Anne DEGROUX – Directrice de la communication et de l'information

VEILLER

ANTICIPER

REAGIR

MODERNISER

EVALUER

Politiques publiques

Action sanitaire et sociale

SE CONCERTER

ANIMER

REPRESENTER

DEFENDRE

VALORISER

Uniopss
Union Nationale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique
15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris Cedex 13
Tél. : 01 53 36 35 00 – Fax : 01 47 00 84 83
uniopss@uniopss.asso.fr – www.uniopss.asso.fr